



# Assemblée générale

Distr. générale  
21 mars 2005  
Français  
Original: anglais

## Soixantième session

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007\*

#### Titre IV

#### Coopération internationale pour le développement

#### Chapitre 10

#### Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement

[Programme 8 (Plan-programme biennal et priorités  
pour la période 2006-2007)]\*\*

## Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble . . . . .	2
A. Direction exécutive et gestion . . . . .	5
B. Programme de travail . . . . .	7
Sous-programme 1. Pays les moins avancés . . . . .	7
Sous-programme 2. Pays en développement sans littoral . . . . .	11
Sous-programme 3. Petits États insulaires en développement . . . . .	13
Annexe	
Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007	16

\* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément n° 6* des *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session* (A/60/6/Add.1).

\*\* *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 6* (A/59/6/Rev.1).



---

## Vue d'ensemble

- 10.1 Le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement est chargé de l'exécution du programme de travail prévu au titre de ce chapitre. Le programme a été arrêté sur la base de la résolution 55/279 du 12 juillet 2001, par laquelle l'Assemblée générale a entériné le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, adopté lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Bruxelles en 2001, et de la résolution 56/227 du 24 décembre 2001, par laquelle elle a décidé de créer le Bureau du Haut Représentant, conformément aux recommandations faites par le Secrétaire général dans son rapport du 23 novembre 2001 (voir A/56/645 et Add.1 et Add.1/Corr.1 et 2). Dans sa résolution 58/201, l'Assemblée générale a également entériné le Programme d'action d'Almaty, aux termes duquel le Bureau du Haut Représentant a été chargé de tâches nouvelles et supplémentaires.
- 10.2 Les activités dont le Bureau est chargé relèvent du programme 8, Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement, du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 (A/59/6/Rev.1).
- 10.3 Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement s'attachera avant tout à coordonner et à suivre la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, du Programme d'action d'Almaty : répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement par chacun des groupes de pays concernés et par leurs partenaires de développement, notamment les organismes des Nations Unies, les institutions multilatérales et la société civile. Pour atteindre les objectifs fixés dans chacun des trois grands domaines d'action, le Bureau du Haut Représentant utilisera une combinaison des stratégies et approches ci-après : a) activités de plaidoyer visant à faire en sorte que les préoccupations des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement soient incluses dans le programme de travail de la communauté internationale; b) mobilisation d'un appui international et de ressources financières et techniques en faveur des trois groupes de pays considérés; c) établissement de rapports sur les progrès accomplis dans l'application des Programmes d'action de Bruxelles et d'Almaty; d) appui de la participation effective des pays les moins avancés aux processus intergouvernementaux; et e) mobilisation de toutes les parties prenantes, y compris la société civile et le secteur privé, à l'appui de la mise en œuvre des trois programmes.
- 10.4 Le Bureau du Haut Représentant exécute ses activités en coopération avec d'autres départements et bureaux du Secrétariat, les organismes des Nations Unies et des entités externes à l'Organisation, notamment le système de centres de liaison pour l'application du Programme d'action de Bruxelles. La coopération avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Département des affaires économiques et sociales et les commissions régionales sera particulièrement utile au Bureau du Haut Représentant pour l'aider à s'acquitter des tâches qui lui incombent. Le Bureau s'appuiera également sur le système des coordonnateurs résidents des Nations Unies pour assurer la mise en œuvre des trois programmes d'action au niveau des pays.
- 10.5 Les réalisations escomptées et les indicateurs de succès du Bureau du Haut Représentant pour l'exercice biennal 2006-2007 sont détaillés à la rubrique Direction exécutive et administration et

dans le programme de travail, de même que les ressources nécessaires. Les réalisations escomptées et les indicateurs de succès sont récapitulés dans le tableau 10.1.

Tableau 10.1

**Récapitulation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès**

<i>Composante</i>	<i>Nombre de réalisations escomptées</i>	<i>Nombre d'indicateurs de succès</i>
A. Direction exécutive et administration	2	4
B. Programme de travail		
1. Pays les moins avancés	3	7
2. Pays en développement sans littoral	2	3
3. Petits États insulaires en développement	1	1
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>15</b>

- 10.6 Les publications prévues au programme de travail ont été examinées dans le cadre de chaque sous-programme. Le nombre total de publications en série et isolées prévu est indiqué dans le tableau 10.2 ci-dessous. On trouvera des précisions au sujet de leur répartition dans les informations relatives aux produits prévus au titre de chaque sous-programme.

Tableau 10.2

**Répartition des publications**

<i>Publications</i>	<i>2002-2003 Nombre effectif</i>	<i>2004-2005 Nombre estimatif</i>	<i>2006-2007 Nombre estimatif</i>
Publications en série	–	1	1
Publications isolées	–	7	11
<b>Total</b>	–	<b>8</b>	<b>12</b>

- 10.7 Le montant total des ressources prévues à ce chapitre pour l'exercice biennal 2006-2007 s'élève à 4 725 500 dollars, avant actualisation des coûts, ce qui correspond à une augmentation de 366 900 dollars, soit 8,4 %. L'augmentation (voir plus loin, tableau 10.4) se répartit comme suit :

- a) Le montant de 12 900 dollars à la rubrique Direction exécutive et administration correspond aux objets de dépenses, autres que les postes, nécessaires pour le fonctionnement du bureau;
- b) L'augmentation nette de 354 000 dollars au titre du programme de travail correspond à la différence entre une augmentation de 372 000 dollars, résultant de l'effet-report de la création d'un poste D-1 au cours de l'exercice biennal 2004-2005 et des modifications apportées aux tableaux d'effectifs aux classes P-3 et P-5 en raison des nouvelles tâches confiées au Bureau pour assurer l'application effective du Programme d'action d'Almaty, conformément à la résolution 59/245 de l'Assemblée générale et une réduction de 18 000 dollars pour les objets de dépenses autres que les postes.

- 10.8 L'une des attributions du Bureau du Haut Représentant consiste à mobiliser des fonds extrabudgétaires pour financer la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés et d'autres programmes et initiatives en faveur des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement. Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, les fonds extrabudgétaires prévus, d'un montant de 279 600 dollars, s'ajouteront aux ressources

disponibles au titre du budget ordinaire pour financer diverses activités, notamment l'organisation de réunions régionales chargées d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty, et pour accroître la participation d'interlocuteurs des pays les moins avancés aux sessions de fond du Conseil économique et social.

- 10.9 Conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, le montant des ressources prévues pour financer les activités de suivi et d'évaluation s'élèverait à 47 900 dollars, dont 16 800 dollars, équivalant à un mois de travail d'un fonctionnaire de la classe D-2, pris en compte à la rubrique Direction exécutive et administration et 31 100 dollars, correspondant à trois mois de travail d'un fonctionnaire de la classe P-4, pris en compte à la rubrique Programme de travail.
- 10.10 La répartition en pourcentage des ressources prévues au titre du programme pour l'exercice biennal 2006-2007 est indiquée dans le tableau 10.3.
- 10.11 La répartition des ressources nécessaires est récapitulée dans les tableaux 10.4 et 10.5.

Tableau 10.3

**Répartition des ressources par composante, en pourcentage**

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Direction exécutive et administration	46,4	–
B. Programme de travail	53,6	100,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau 10.4

**Ressources nécessaires, par composante et par source de financement**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Composante</i>	<i>2002-2003 Dépenses effectives</i>	<i>2004-2005 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant actualisation des coûts</i>	<i>Actua- lisation des coûts</i>	<i>2006-2007 Montant estimatif</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
A. Direction exécutive et administration	1 392,8	2 172,0	12,9	0,6	2 184,9	132,2	2 317,1
B. Programme de travail	735,8	2 186,6	354,0	16,2	2 540,6	140,7	2,681,3
<b>Total (1)</b>	<b>2 128,6</b>	<b>4 358,6</b>	<b>366,9</b>	<b>8,4</b>	<b>4 725,5</b>	<b>272,9</b>	<b>4 998,4</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

	<i>2002-2003 Dépenses effectives</i>	<i>2004-2005 Montant estimatif</i>	<i>2006-2007 Montant estimatif</i>
<b>Total (2)</b>	<b>85,9</b>	<b>511,8</b>	<b>279,6</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>2 214,5</b>	<b>4 870,4</b>	<b>5 278,0</b>

Tableau 10.5

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2004- 2005	2006- 2007	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2004- 2005	2006- 2007
			2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	2	3	–	–	–	–	2	3
P-4/3	4	4	–	–	–	–	4	4
P-2/1	1	1	–	–	–	–	1	1
<b>Total partiel</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>10</b>	<b>11</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1 <sup>re</sup> classe	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres classes	4	4	–	–	–	–	4	4
<b>Total partiel</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>14</b>	<b>15</b>

**A. Direction exécutive et gestion**
**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts : 2 184 966 dollars)**

- 10.12 Le Haut Représentant et Secrétaire général adjoint est responsable de l'orientation générale, de la supervision et de la gestion du Bureau dans l'exécution de son mandat et du programme de travail approuvé. Il tient des consultations de haut niveau avec les États Membres, les organismes des Nations Unies, les institutions financières multilatérales et les groupes de la société civile, approuve les rapports et aide le Conseil économique et social et l'Assemblée générale à évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes d'action intéressant les trois groupes de pays.
- 10.13 Le Bureau du Haut Représentant aide le Secrétaire général adjoint à s'acquitter de sa tâche et fournit les services d'appui administratif nécessaires au programme de travail.

Tableau 10.6

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation** : Assurer la pleine exécution des tâches prévues et le respect des politiques et procédures des Nations Unies en ce qui concerne la gestion du programme de travail, du personnel et des ressources financières.

**Réalisations escomptées (Secrétariat)**
**Indicateurs de succès**

- a) Bonne gestion du programme de travail avec l'appui des ressources en personnel et
- a) i) Exécution des produits et fourniture des services dans les délais prévus

a) Bonne gestion du programme de travail avec l'appui des ressources en personnel et ressources financières prévues

i) Exécution des produits et fourniture des services dans les délais prévus

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : non disponible

2004-2005 (estimation) : 85 % des produits exécutés dans les délais prévus

2006-2007 (objectif) : 90 % des produits exécutés dans les délais prévus

ii) Recrutement et affectation du personnel en temps voulu

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : sans objet

2004-2005 (estimation) : taux de vacance moyen de 7,1 %

2005-2006 (objectif) : taux de vacance moyen de 3,6 %

iii) Utilisation efficace et efficiente des ressources

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 95 % des fonds disponibles dépensés

2004-2005 (estimation) : 97 % des fonds disponibles dépensés

2005-2006 (objectif) : 100 % des fonds disponibles dépensés

b) Prise de conscience accrue des besoins et des problèmes particuliers des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement qui nécessitent l'attention des États Membres et des organisations internationales

b) Accroissement du nombre de déclarations, de résolutions et de décisions dans lesquelles les États Membres traitent des problèmes qui ont été portés à leur attention

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : sans objet

2004-2005 (estimation) : 18 déclarations, résolutions ou décisions

2006-2007 (objectif) : 28 déclarations, résolutions ou décisions

---

### Facteurs externes

- 10.14 Les objectifs et les réalisations escomptées à la rubrique Direction exécutive et gestion devraient être atteints à condition que : a) la communauté des donateurs continue à faire preuve de la volonté politique d'aider les trois groupes de pays à mettre en œuvre les programmes d'action; b) les États Membres participent activement aux réunions pertinentes du Conseil économique et social, de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale et d'autres organes intergouvernementaux.

Tableau 10.7

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	1 719,2	1 719,2	6	6
Autres objets de dépense	452,8	465,7	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>2 172,0</b>	<b>2 184,9</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>2 172,0</b>	<b>2 184,9</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

- 10.15 Les ressources prévues, d'un montant de 2 184 900 dollars, se répartissent comme suit : a) 1 719 200 dollars pour le financement de 6 postes; b) 465 700 dollars au titre des autres objets de dépenses, compte tenu d'une augmentation de 12 900 dollars pour les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et les fournitures et accessoires de l'ensemble du Bureau, les montants étant calculés sur la base des dépenses des exercices précédents.

## B. Programme de travail

### Sous-programme 1 Pays les moins avancés

Tableau 10.8

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation** : Améliorer la qualité de vie de la population des pays les moins avancés en renforçant les moyens dont ils disposent pour améliorer leurs perspectives d'avenir et développer leur pays.

**Réalisations escomptées (Secrétariat)**

**Indicateurs de succès**

a) Prise de conscience accrue des besoins particuliers des pays les moins avancés et accroissement de l'appui et des ressources apportés aux pays les moins avancés au niveau mondial

a) i) Nombre de déclarations, résolutions et décisions adoptées aux niveaux mondial et régional en faveur des pays les moins avancés

- Mesure des résultats :*  
2002-2003 : sans objet  
2004-2005 (estimation) : 15 déclarations, résolutions ou décisions en faveur des pays les moins avancés  
2006-2007 (objectif) : 18 déclarations, résolutions ou décisions en faveur des pays les moins avancés
- ii) Participation effective des pays les moins avancés à l'examen mondial grâce à une plus grande participation aux travaux des organes intergouvernementaux et à l'augmentation du nombre de leurs déclarations dans ce cadre
- Mesure des résultats :*  
2002-2003 : 18 pays  
2004-2005 (estimation) : 25 pays  
2006-2007 (objectif) : 50 pays
- b) Activités de plaidoyer et création de partenariat avec tous les partenaires de développement en faveur des pays les moins avancés
- b) Accroissement des flux de ressources extérieures, allégement de la dette et préférences commerciales en faveur des pays les moins avancés
- Mesure des résultats :*  
2002-2003 : 7 pays consacrent plus de 0,1 % de leur revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement (APD) en faveur des pays les moins avancés  
2004-2005 (estimation) : 9 pays consacrent plus de 0,1 % de leur RNB à l'APD en faveur des pays les moins avancés  
2006-2007 (objectif) : 12 pays consacrent plus de 0,1 % de leur RNB à l'APD en faveur des pays les moins avancés
- c) Renforcement de la coordination avec les entités des Nations Unies et d'autres organisations internationales et multilatérales pour assurer une meilleure intégration du Programme d'action de Bruxelles à leurs programmes respectifs
- c) i) Augmentation du nombre d'entités des Nations Unies et d'autres organisations internationales et multilatérales qui ont intégré le Programme d'action de Bruxelles à leurs propres programmes et font rapport à ce sujet à leurs organes directeurs respectifs
- Mesure des résultats :*  
2002-2003 : sans objet  
2004-2005 (estimation) : 17 entités  
2006-2007 (objectif) : 20 entités



ii) Appui accru des organismes des Nations Unies au renforcement de la capacité des mécanismes nationaux pour l'application du Programme d'action de Bruxelles

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : sans objet

2004-2005 (estimation) : 43 centres de coordination nationaux identifiés

2006-2007 (objectif) : 46 centres de coordination nationaux identifiés

iii) Participation accrue du système des coordonnateurs résidents et du Groupe des Nations Unies pour le développement à l'application du Programme d'action de Bruxelles dans les pays

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : sans objet

2004-2005 (estimation) : 14 rapports de pays avec l'appui du PNUD

2006-2007 (objectif) : 20 rapports de pays avec l'appui du PNUD

iv) Nombre d'activités conjointes, notamment groupes de travail, ateliers, séminaires, tables rondes, réunions d'information et publications

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : sans objet

2004-2005 (estimation) : 6 activités conjointes

2006-2007 (objectif) : 8 activités conjointes

---

### Facteurs externes

- 10.16 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et déboucher sur les réalisations escomptées à condition que : a) les décideurs des pays les moins avancés participent pleinement à l'examen des progrès accomplis dans l'application du Programme d'action de Bruxelles; b) la situation politique dans les pays les moins avancés soit propice à la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme d'action de Bruxelles.

### Produits

- 10.17 Les produits prévus pour l'exercice biennal sont les suivants :

- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
  - i) Assemblée générale :
    - a. Services fonctionnels. Séances plénières et séances de la Deuxième Commission (9);

- b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapports de synthèse annuels faisant le point de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, devant être soumis à l'Assemblée générale (2);
- ii) Conseil économique et social :
  - a. Services fonctionnels. Séances consacrées à l'examen annuel de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (4);
  - b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapports sur les examens annuels de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés devant être soumis au Conseil économique et social (2);
- iii) Réunion ministérielle annuelle des pays les moins avancés : services fonctionnels pour les réunions (2);
- iv) Groupes spéciaux d'experts : une réunion de groupe d'experts sur la validation du rapport sur la bonne gouvernance dans les pays les moins avancés :
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
  - i) Publications en série : progrès accomplis par les organismes des Nations Unies dans l'application du Programme d'action de Bruxelles [Forum ouvert sur les partenariats (1)];
  - ii) Publications isolées : monographies sur l'application du Programme d'action de Bruxelles dans les pays les moins avancés (5); recueil des pratiques optimales suivies dans l'application du Programme d'action de Bruxelles (1); progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, en conjonction avec l'examen à mi-parcours (1);
  - iii) Plaquettes, fiches, planches murales et pochettes d'information : *World Statistics Pocketbook for the Least Developed Countries*;
  - iv) Manifestations spéciales : table ronde sur l'expérience des pays les moins avancés en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté dans le contexte du Programme d'action (examen à mi-parcours) (1); table ronde sur les contributions de la société civile et du secteur privé (examen à mi-parcours de 2006) (1); table ronde sur la mobilisation des ressources nationales pour réduire la dépendance à l'égard des financements extérieurs (examen à mi-parcours de 2006) (1); table ronde sur l'appui apporté par les institutions issues des Accords de Bretton Woods à l'application du Programme d'action de Bruxelles par les pays les moins avancés (examen à mi-parcours (1);
  - v) Supports techniques : diffusion de matériel d'information en collaboration avec les organisations non gouvernementales à l'appui des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement; publication d'un bulletin comportant des articles spéciaux sur les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement; évaluation préliminaire des institutions de gouvernance dans les pays les moins avancés sortant d'un conflit et rapport à ce sujet; information spécialisée et outils pour la mobilisation de l'opinion dans les pays les moins avancés.

## Sous-programme 2 Pays en développement sans littoral

Tableau 10.9

### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

**Objectif de l'Organisation :** Assurer la mise en œuvre effective du Programme d'action d'Almaty : répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Mise en place de mécanismes de coordination pour la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty	<p>a) i) Augmentation du nombre de mécanismes de suivi et de coordination mis en place aux niveaux national, sous-régional et international</p> <p><i>Mesure des résultats :</i>                      2002-2003 : sans objet                      2004-2005 (estimation) : 10 mécanismes                      2006-2007 (objectif) : 15 mécanismes</p> <p>ii) Augmentation du nombre de mesures spécifiques, notamment pour la normalisation et la simplification de la traversée des frontières, adoptées par les organismes des Nations Unies ainsi que par les pays en développement de transit et les pays donateurs</p> <p><i>Mesure des résultats :</i>                      2002-2003 : sans objet                      2004-2005 (estimation) : 15 mesures                      2006-2007 (objectif) : 30 mesures</p>
b) Renforcement de la coordination de l'assistance pour l'application de mesures spécifiques dans les cinq domaines d'action prioritaires énoncés dans le Programme d'action d'Almaty	<p>b) Augmentation du nombre de programmes conjoints visant à développer les infrastructures de transport en transit et leur utilisation efficace</p> <p><i>Mesure des résultats :</i>                      2002-2003 : sans objet                      2004-2005 (estimation) : 2 programmes conjoints                      2006-2007 (objectif) : 5 programmes conjoints</p>

**Facteurs externes**

- 10.18 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et déboucher sur les réalisations escomptées à condition que : a) la situation politique des pays en développement sans littoral et de transit soit propice à la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme d'action d'Almaty; et b) les décideurs des pays en développement sans littoral et de transit participent pleinement à l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty.

**Produits**

- 10.19 Les produits prévus pour l'exercice biennal sont les suivants :
- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)
    - i) Assemblée générale :
      - a. Services fonctionnels. Séances plénières et séances de la Deuxième Commission (9);
      - b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapports faisant le point de l'application du Programme d'action d'Almaty relatif aux problèmes particuliers des pays en développement sans littoral (2);
    - ii) Réunions ministérielles annuelles des pays en développement sans littoral : services fonctionnels pour les réunions (2);
    - iii) Groupes spéciaux d'experts : trois réunions régionales en Afrique, en Asie et en Amérique latine pour faire le point de l'application du Programme d'action d'Almaty visant à mettre en place des systèmes efficaces de transport en transit;
  - b) Autres activités de fond (budget ordinaire)
    - i) Publications en série : progrès accomplis dans l'application du Programme d'Action d'Almaty en Afrique, en Asie et en Amérique latine (3); compilation de programmes, de projets et de prestations diverses en vue de l'application du Programme d'action d'Almaty (1);
    - ii) Plaquettes, fiches, planches murales et pochettes d'information : *World Statistics Pocketbook for Landlocked Developing Countries*;
    - iii) Supports techniques : directives détaillées pour la création d'un conseil national de facilitation des transports et du commerce dans les pays en développement sans littoral et de transit; information spécialisée et outils pour la mobilisation de l'opinion dans les pays en développement sans littoral.

### Sous-programme 3 Petits États insulaires en développement

Tableau 10.10

#### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

**Objectif de l'Organisation** : Encourager et faciliter la mobilisation d'un appui international en vue de l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et des textes issus de la réunion internationale d'examen de son application	a) Nombre d'organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales et donateurs prêtant une attention spéciale aux questions intéressant les petits États insulaires en développement  <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 28 entités 2006-2007 (objectif) : 28 entités

#### Facteurs externes

- 10.20 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et déboucher sur les réalisations escomptées à condition que la situation politique dans les petits États insulaires en développement soit propice à la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration de Maurice et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.

#### Produits

- 10.21 Les produits prévus pour l'exercice biennal sont les suivants :
- Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- Plaquettes, fiches, planches murales et pochettes d'information : *World Statistics Pocketbook for the Small Island Developing States*;
  - Manifestations spéciales : forums ouverts sur les questions intéressant les petits États insulaires en développement (2); table ronde sur l'évaluation des nouvelles orientations définies dans la Stratégie de Maurice (1); table ronde sur l'augmentation des investissements dans les petits États insulaires en développement en vue de la poursuite de l'application de la Stratégie de Maurice (1);
  - Supports techniques : information spécialisée et outils pour la mobilisation de l'opinion dans les petits États insulaires en développement.

Tableau 10.11

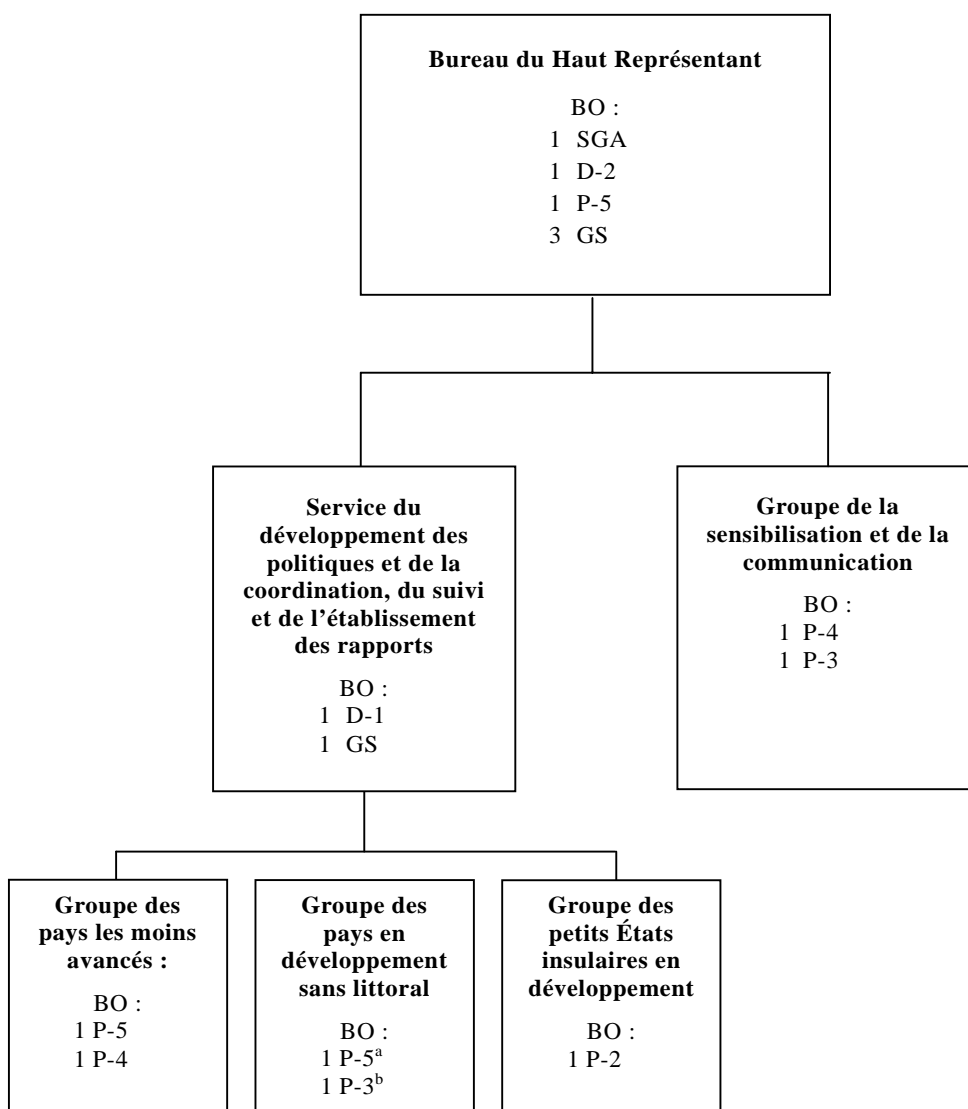
**Ressources nécessaires**

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2004-2005</i>	<i>2006-2007</i> <i>(avant actuali-</i> <i>sation des coûts)</i>	<i>2004-2005</i>	<i>2006-2007</i>
Budget ordinaire				
Postes	2 052,1	2 424,1	8	9
Autres objets de dépense	134,5	116,5	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>2 186,6</b>	<b>2 540,6</b>	<b>8</b>	<b>9</b>
Fonds extrabudgétaires	511,8	279,6	–	–
<b>Total</b>	<b>2 698,4</b>	<b>2 820,2</b>	<b>8</b>	<b>9</b>

- 10.22 Les ressources prévues, d'un montant de 2 540 600 dollars, se répartissent comme suit : a) 2 424 100 dollars pour le financement de 9 postes; b) 116 500 dollars au titre des autres objets de dépenses, pour les services de consultants et d'experts. L'augmentation de 372 000 dollars au titre des postes résulte des changements apportés au tableau d'effectifs du fait de la création d'un poste P-3 et de l'effet net du transfert d'un poste P-5 du chapitre 28A (Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion) au Bureau du Haut Représentant et du transfert d'un poste P-4 du Bureau du Haut Représentant au chapitre 28A, pour étayer les effectifs du Groupe des pays en développement sans littoral (sous-programme 2, et de l'effet-report de la création d'un poste D-1 au cours de l'exercice biennal 2004-2005. La réduction de 18 000 dollars au titre des objets de dépenses autres que les postes, pour les services de consultants, reflète le schéma habituel des dépenses.

## Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement

### Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2006-2007



*Abbreviations :* SGA = Secrétaire général adjoint; GS = agent des services généraux, BO = budget ordinaire.

<sup>a</sup> Poste transféré du chapitre 28A (Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion).

<sup>b</sup> Nouveau poste.

**Annexe****Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007**

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
10.15 a) i) b	Rapport sur les mesures spéciales répondant aux besoins et aux problèmes particuliers des pays en développement sans littoral	1	Ce rapport a été remplacé par les rapports faisant le point de l'application du Programme d'action d'Almaty
10.15 a) I) b	Rapport sur la situation en matière de transit dans les États sans littoral d'Asie centrale et les pays de transit voisins	1	Idem
10.15 a) iv)	Réunion du Groupe d'experts sur la suite à donner aux recommandations de la Conférence ministérielle internationale sur la coopération en matière de transport en transit	1	Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, trois réunions régionales seront organisées, en Afrique, en Asie et en Amérique latine, pour faire le point de l'application du Programme d'action d'Almaty. En outre, une réunion de groupes d'experts sera organisée au titre du sous-programme 1 pour la validation du rapport sur la bonne gouvernance dans les pays les moins avancés
10.15 b) ii)	Renforcement des capacités humaines et institutionnelles	1	Publication isolée
10.15 b) ii)	Renforcement des capacités de production en vue de permettre aux pays les moins avancés de tirer parti de la mondialisation	1	Idem
10.15 b) ii)	Instauration dans les pays les moins avancés de conditions favorisant la lutte contre la pauvreté	1	Idem
10.15 b) ii)	Renforcement du rôle du commerce et du développement	1	Idem
10.15 b) ii)	Saine gestion des affaires publiques dans les pays les moins avancés	1	Idem
10.15 b) ii)	Mobilisation de ressources financières	1	Idem
10.15 b) ii)	Atténuation des vulnérabilités et protection de l'environnement	1	Idem
10.15 b) iv)	Dialogue avec la société civile – forum sur l'examen annuel	2	Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, une table ronde sera organisée sur l'appui apporté par les institutions issues des Accords de Bretton Woods aux pays les moins avancés en vue de l'application du Programme d'action de Bruxelles
10.15 b) iv)	Dialogue avec la société civile lors du processus préparatoire de l'examen décennal du Programme d'action pour le développement	1	Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, une table ronde sera organisée sur l'évaluation des nouvelles orientations énoncées dans la Stratégie de Maurice



**Chapitre 10 Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement**

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
	durable des petits États insulaires en développement		
	Forums sur la qualité et l'efficacité de l'aide	2	Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, une table ronde sera organisée sur le renforcement de la mobilisation des ressources internes pour réduire la dépendance vis-à-vis des financements extérieurs
	Forum sur l'accès des pays les moins avancés aux marchés et sur le cycle de négociations commerciales de Doha	2	Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, des tables rondes et des forums sont prévus sur d'autres sujets
	Débat interactif avec le secteur privé	1	Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, une table ronde sera organisée sur les contributions de la société civile et du secteur privé
	Programme de télévision spécial sur les pratiques optimales à suivre pour appliquer les recommandations de la Conférence ministérielle internationale	1	Produit isolé
		<b>Total</b>	<b>19</b>